

 Démarche qualité	Sécurisation des accès au site adultes	Page : 1/5
		INFRAS-PROC-003
		Version : 3
		Date d'application: 02/10/2015
Processus Gestion des infrastructures et des équipements	Sous processus Sécurité des bâtiments des biens et des personnes	Type de document Procédure

<u>Auteur (s)</u> M F. Andrianne Responsable travaux et sécurité	<u>Signataire(s) :</u> M N. Blanchart Directeur des Etablissements
---	---

Validé :

- Validation électronique sur l'intranet

Etablissements concernés :

- ☐ Tous
- ☐ CRFA – Saint Julien
- ☐ CRFE
- ☐ CPO - UEROS
- ☐ SAMSAH-SAVS
- ☐ CRME
- ☐ SESSAD

Services/professionnels concernés :

- Tous les professionnels du site adultes

Document(s) associé(s) – Annexes

- /

 Démarche qualité	Sécurisation des accès au site adultes	Page : 2/5
		INFRAS-PROC-003
		Version : 3
		Date d'application: 02/10/2015
Processus Gestion des infrastructures et des équipements	Sous processus Sécurité des bâtiments des biens et des personnes	Type de document Procédure

Objet de la procédure

Cette procédure a pour objet de définir les consignes de sécurité relatives aux issues de l'établissement pour le site adultes.

Modalités

Principes généraux

- L'entrée des patients s'effectue par l'entrée principale (hall) et l'entrée du personnel s'effectue par la porte de la rotonde (rez-de-jardin).
- Chacun doit veiller à la fermeture des fenêtres, des portes et de l'électricité en quittant le local qu'il occupe.
- L'accès de nuit ou le week-end en cas d'urgence (médecin, cadre de garde, infirmière...) se fait par l'entrée de la rotonde sur laquelle est installé un digicode. Le code est remis à chaque personne susceptible de l'emprunter pendant sa fermeture.
- Une alarme anti-intrusion protège l'établissement : huit secteurs sont déterminés et l'alarme est activée automatiquement dans ces secteurs selon des plages horaires programmées. Pour pénétrer dans des secteurs protégés par l'alarme à l'heure où elle est activée, il convient de la désactiver à l'aide d'un des trois claviers (à l'accueil, entre les deux ascenseurs ou près de l'atelier « entretien des bâtiments »).

Ouvertures des issues

- L'ouverture des portes automatiques de l'entrée principale est effectuée par le SSI à 6 H 45, verrouillée dans le sens des entrées à 20 heures par l'agent de sécurité et verrouillée dans les deux sens à 22 H 45 par l'agent de sécurité.
- La porte d'accès à la rotonde est ouverte du lundi au vendredi de 7 H 30 à 18 H 00 et le week-end ; en dehors de ces horaires, elle peut l'être grâce à la saisie d'un code sur le digicode.
- Les portes des services et des bureaux sont ouvertes par les personnels chargés du ménage pour y accomplir leurs missions et refermées par eux une fois le nettoyage effectué.

Fermeture des issues

L'agent de sécurité, et en son absence (repos hebdomadaire, congé ou maladie) un agent d'accueil, procède à la vérification et à la fermeture des issues des locaux suivants :

 Démarche qualité	Sécurisation des accès au site adultes	Page : 3/5
		INFRAS-PROC-003
		Version : 3
		Date d'application: 02/10/2015
Processus Gestion des infrastructures et des équipements	Sous processus Sécurité des bâtiments des biens et des personnes	Type de document Procédure

18 H 30 : Piscine et porte du service kiné.

Puis **début de la ronde** avec vérification de l'absence de patients dans tous les locaux y compris dans les WC.

Gymnase

- Vestiaires hommes, femmes
- Portes automatiques
- Portes extérieures
- Bureau gymnase

Service kinésithérapie

- Portes extérieures, intérieures, fenêtres
- Bureau kiné
- Portes automatiques

Rez-de-chaussée

- Electrothérapie
- Passerelle kiné-ergo
- Ergothérapie : portes et fenêtres du service, bureau orthophoniste
- Bureau facturation
- Galerie
- Bureaux administration
- Salle d'uro-dynamique
- Bureau du Secrétariat Médical
- Bureaux des médecins
- Séparation hall d'entrée – hall médical
- Rotonde

Sous-sol :

- Ateliers
- Pharmacie
- Accès intérieur (partie menuiserie)
- Bureau atelier
- Bureau prothèses
- Accès extérieur (partie électricité)
- Porte local électricité
- Accès Ergothérapie par escaliers
- Vestiaires hommes et femmes
- Galerie
- Dessous piscine
- Local agents d'entretien des locaux
- Portes garage
- 2 portes accès garages
- Porte accès extérieur
- Galerie technique
- Porte d'accès aux réserves
- Retour au rez-de-chaussée par les ascenseurs

 Démarche qualité	Sécurisation des accès au site adultes	Page : 4/5
		INFRAS-PROC-003
		Version : 3
		Date d'application: 02/10/2015
Processus Gestion des infrastructures et des équipements	Sous processus Sécurité des bâtiments des biens et des personnes	Type de document Procédure

Rez-de-chaussée :

- Salle de restauration du personnel
- Bureau SALSA
- Salle Rimbaud
- Salle Camus
- Salle Felix
- Médiathèque
- Cuisine (fermée et contrôlée par le service restauration) :
 - Porte accès vers l'extérieur*
 - Fenêtres*
 - Accès sous-sol*
 - 2 portes extérieures*
 - Lumière galerie*

20 H 00 : Fermeture de la porte principale du hall dans le sens des entrées

20 H 00 : Ronde extérieure

- Basculement du standard sur le téléphone du SSI puis reprise au retour de la ronde
- Cette ronde comporte la surveillance visuelle de tout le bâtiment et s'étend jusqu'au parking du personnel au niveau du SSR Saint-Julien (passage par le chemin du parc et devant les logements de fonction). Retour dans l'établissement à 21 H 00.

22 H 00 : Fermeture de la porte de la terrasse arrière (fermeture automatique)

22 H 30 : Fermeture des salles Camus et Félix.

22 H 45 : Fermeture de la porte principale du hall dans les deux sens.

22 H 45 : Compte rendu sur le cahier

Fin de service – basculement du standard téléphone du SSI

Les aides-soignants de nuit :

Vers 23h30 :

- Vérification de toutes les issues qui donnent sur l'extérieur, du sous-sol au rez-de-chaussée :
 - Hall d'entrée*
 - Réfectoire*
 - Sanitaires hall d'entrée*
 - Salle de repas du personnel*
 - Sanitaires salle Rimbaud*
 - Salle TV*
 - Foyer*
 - Médiathèque*

 Démarche qualité	Sécurisation des accès au site adultes	Page : 5/5
		INFRAS-PROC-003
		Version : 3
		Date d'application: 02/10/2015
Processus Gestion des infrastructures et des équipements	Sous processus Sécurité des bâtiments des biens et des personnes	Type de document Procédure

*Porte extérieure terrasse fumeurs
Sanitaires couloir*

Vers 6h45 : ouverture des portes principales du CRFA par le SSI.

Fonctionnement de l'alarme anti-intrusion

L'alarme anti-intrusion s'active automatiquement sur différents secteurs selon des créneaux horaires programmés :

SECTEUR	LOCAUX	PLAGE HORAIRE DE MISE EN SERVICE
SECTEUR 1	Salle à Manger des Hottes + Salle de musculation	du Lundi au Vendredi 20h - 4h50
SECTEUR 2	Accueil	du Lundi au Vendredi 22h45 - 4h50
		du Samedi au Dimanche 22h45 - 7h30
SECTEUR 3	Locaux Animation + Salle Rimbaud	du Lundi au Vendredi 22h45 - 4h50
		du Samedi au Dimanche 22h45 - 7h30
SECTEUR 4	Porte issue de secours Escalier Bât. Nord + Escalier Prothèse	7j/7j - 24h/24
SECTEUR 5	Pharmacie	du Lundi au vendredi 15h30 - 6h30
SECTEUR 6	Entrée personnel Rdj Rotonde	du Lundi au Dimanche 22h15 - 6 h
SECTEUR 7	Locaux technique + atelier Entretien des Bât.	du Lundi au Vendredi 17h15 - 7h30
		du Samedi au Dimanche 24h/24h
SECTEUR 8	Accès galerie technique	du Lundi au Dimanche 19h30 - 7h30

Pour pénétrer dans un des secteurs ci-dessus durant une plage horaire où l'alarme est mise en service, il faut impérativement être détenteur du code de désactivation de l'alarme. Ce code est donc remis aux personnels d'astreinte, personnels de surveillance, personnels de nuit ou de week-end.

Accès spécifique à la PUI : L'accès à la PUI ne peut se faire qu'avec l'utilisation d'un badge d'accès dont la demande d'attribution est faite par le pharmacien. Chaque badge peut comporter un niveau d'accès différent (partiel ou total).